

~~Monsieur~~
 dans ces temps ^{Je l'ai été} et
~~depuis l'établissement~~ la seule est restée des fois, la question de
 savoir, si le commerce suisse d'exportation, pourrait trans-
 porter des marchandises sur des bâtiments ~~suisses~~ ^{sous}
 pavillon fédéral, ^{ou si ce pavillon} qui jouirait alors sur la mer ^{comme} ~~sur~~
 le caractère du caractère de l, des avantages de la neutralité.

c'est le cas sur terre

Cette question a suffisamment d'importance et de portée pour
 mériter un examen approfondi. ~~Est et~~ Dans ce but le
 Département fédéral du Commerce et des Bœges vient
 requérir votre concours obligatoire.

Avant tout il serait ^{important} ~~important~~ de savoir ^{comment} si les puissances
 maritimes: la Grande Bretagne, les Etats unis, les Pays Bas
 la France envisageraient l'apparition du pavillon suisse
 sur l'Océan. ^{S'il ne peut pas} ~~il ne peut pas~~ y avoir doute au sujet du droit
 de pas déployer ^{le} pavillon ~~suisse~~ sur la mer, il y a lieu
 d'hésiter sur le point de savoir si des bâtiments mar-
 chands suisse seraient reconnus comme tels et par
 conséquent comme neutres, même alors que ~~le~~ capitaine
~~ou les~~ ~~matelots~~ ~~l'équipage~~ ne serait pas suisse et que
 l'équipage ~~ne~~ n'appartient ~~droit~~ pas en majorité à la
 nationalité suisse et que le vaisseau n'aurait pas été
 construit en Suisse. Il faut ^{l'existence d'} aussi examiner si un pavillon suisse
 n'aurait pas pour conséquences ^{nécessaires} un droit mari-
 time suisse, des traités de navigation avec les Etats ma-
 ritimes, l'érection d'une ^{amirauté} ~~amirauté~~, des dispositions sur
 le cérémonial de mer etc.

Pour ce qui concerne les papiers de mer exigibles en temps
 de guerre, si l'on se demanderait si la Suisse n'ayant pas de
~~un~~ port de mer et par conséquent pas d'autorités maritimes, ces
~~ces~~ de tels papiers expédiés par des Consuls suisses seraient
 reconnus.

Quelques Etats demandent que ^{les deux tiers} ~~les~~ d'autres que ^{les trois quarts} ~~les~~ de l'équi-
 page ~~soient~~ ~~les~~ ressortissants de l'Etat dont le navire
 porte le pavillon. Il serait donc ^{peut être} ~~important~~ ^{si on dispenserait} de savoir, si
 Suisse, comme pays ^{intérieur, sans frontière maritime} ~~interne~~ ~~peut être~~

EIDGEN. ARCHIV



~~Les pensées~~ de l'observation de cette prescription

En général il s'agit de savoir ~~si il serait possible de déployer~~
~~sur la mer~~ le pavillon suisse ^{si} ~~si~~ ^{pourrait être déployé sur mer, et si} ~~si~~ ^{après} selon les circonstances,

cette mesure pourrait être utile au commerce national,
 ou bien ~~si~~ ^{il serait si il était préférable de} transporter les marchandises suisses sur les

bâtimens d'autres nations ~~est préférable~~ en s'en tenant au
 droit maritime établi ^{ci-jointe} ~~en 1817~~ ^{par la} ~~par la~~ ^{déclaration} ~~par la~~ ^{du 16 avril 1856, des} ~~par la~~ ^{plénipotentiaires des} ~~par la~~ ^{puissances dans leur}
~~et adopté par la Suisse~~ ^{et auquel la Suisse a adhéré} sur l'invitation des puissances ~~maritimes~~

le Département recommande cet objet à vos autres réflexions
 et à votre examen, dont il vous prie de bien vouloir lui
^{bien} communiquer le résultat

Après Monsieur les assurances de votre
 haute considération très-distinguée